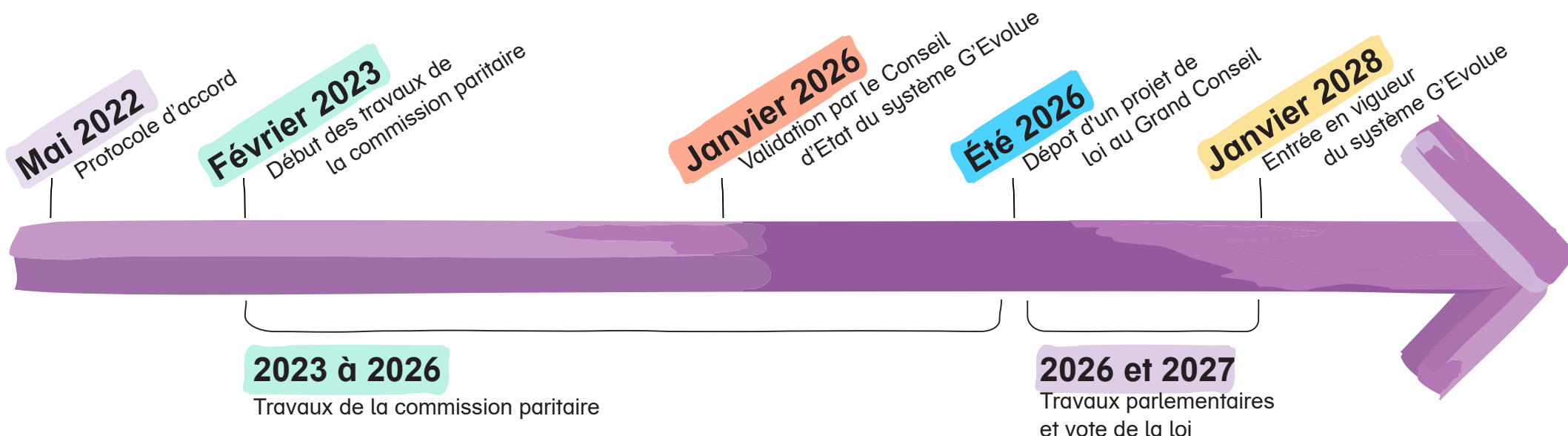


Les grandes étapes du projet G'Evolue



Mai 2022

Protocole d'accord

Signature entre le Conseil d'Etat, le Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné, l'Union des cadres de l'administration cantonale (UCA) et le Groupement des cadres de l'administration (GCA), d'un protocole d'accord pour réformer le système d'évaluation et de rémunération.

Février 2023 à 2026

Début des travaux et réalisations

Création de la commission d'évaluation technique paritaire (CETP), composée de dix membres et chargée d'élaborer le nouveau système.

En trois ans, la CETP a accompli:

- L'étude des systèmes d'évaluation en vigueur dans différentes collectivités publiques en Suisse;
- L'audition des directions RH de l'Etat et du Pouvoir judiciaire, de représentantes et représentants des grands établissements publics autonomes (EPI, HES-SO Genève, Hospice général, HUG, IMAD et UNIGE);
- L'appel d'offres sur les marchés publics et l'adjudication à la société

PricewaterhouseCoopers SA (PwC) pour l'accompagnement du projet;

- L'adaptation de la méthode STRATA (PwC) au contexte et aux besoins de l'Etat ainsi que des entités concernées;
- La formation de 500 experts métiers et de la filière RH à la nouvelle méthode G'Evolue;
- L'analyse de plus de 10'000 cahiers des charges, couvrant plus de 1'800 fonctions de l'Etat de Genève;
- L'audition de plus de 200 titulaires de fonctions couvrant une large diversité de métiers au sein de l'Etat et des entités concernées;
- La finalisation du système d'évaluation G'Evolue;
- Des travaux sur la structure du nouveau catalogue de fonctions;
- Des travaux sur la future grille de rémunération

14 janvier 2026

Validation par le Conseil d'Etat du système d'évaluation de fonctions G'Evolue

Été 2026

Dépôt d'un projet de loi au Grand Conseil

2026 et 2027

Travaux parlementaires et vote de la loi

1^{er} janvier 2028

Entrée en vigueur du système G'Evolue



En savoir +



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX